

Elie Cohen,

directeur de recherche en économie au CNRS,

La portée de la déréglementation des télécommunications.

Le texte proposé provient de notes et enregistrements en séance.

Elie Cohen souhaite expliciter pour le secteur des télécoms le système financier *high tech*. Les bilans économiques peuvent être différents d'un secteur à l'autre, parce que l'évolution technologique, la politique économique ou l'évolution financière diffèrent. Ce système met à la disposition des opérateurs de nouveaux moyens et de nouveaux outils financiers.

La dérégulation a permis un développement industriel parti d'une révolution financière, n'en déplaise à R. Dullieux qui a regretté la disparition d'un autre espoir. Des acteurs non traditionnels, tels Cisco ou des Chinois, sont intervenus, alors que des anciens disparaissaient.

En fait, on reconnaît l'histoire du cycle révolutionnaire de la numérisation, où sont intervenus les financiers et les pouvoirs publics, créant un nouveau paysage industriel.

Au départ, il y eu une 'grappe' d'innovations, comme le numérique ou la miniaturisation, qui ont permis la mise en œuvre de nouveaux services et d'une nouvelle communication. On a vu se concrétiser des utopies technologiques, comme au temps de la naissance de l'électricité. Puis l'activité des entreprises a créé de nouvelles activités, grâce à la disponibilité d'un *venture capital*, avec des formes sophistiquées d'aides au financement, et les investissements se sont étendus, non sans une spéculation qui a engendré l'éclatement de la 'bulle' Internet et un *krach* financier. Une reconcentration a suivi, avec une certaine fermeture du marché.

En 1985 aux Etats-Unis, une gratuité des charges d'accès aux réseaux de données, à la suite de l'affaire ATT et de l'intervention du juge Greene, a facilité l'évolution. Mais surtout, en 1995, l'affaire Netscape est exemplaire. Le problème était : comment évaluer le coût en Bourse d'une entreprise de logiciel sans capital ? Il fallait inventer une nouvelle conception de la valeur d'une entreprise. Par comparaison avec l'industrie du câble, on s'est arrêté à une cotation à 12 \$, alors que la première cotation a atteint 21 \$!

Il y avait donc bien un nouveau modèle économique à inventer, avec une nouvelle économie sans chiffre d'affaire, ni président, mais de nombreux abonnés gratuits et de nombreux appels. Une intervention économique devait se faire par des échanges sans frictions. On était en pleine utopie technologique, économique et financière et l'irrationalité du modèle est vite apparue. On a repris alors le modèle des médias et des services de télécoms et trouvé le relais des banques d'affaires et des fonds de pension. A l'engouement technologique a succédé un engouement bancaire.

Cependant des autorités publiques attiraient l'attention, comme Alan Greenspan, sur l'écologie mondiale ou sur la mondialisation comme remède possible à l'inflation. La révolution des TIC pouvait apporter une croissance de la productivité. Cela parce qu'Internet n'était pas la conséquence d'une innovation isolée, mais celle d'une grappe d'innovations entraînant un financement global.

La nouvelle économie apparaît, par exemple, quand les gouvernements inventent des taxes, avec la mise aux enchères du spectre de fréquences pour le haut débit. Mais au terme du processus, on a une accélération de la spéculation.

Les promesses des TIC sont tenaces, alors que la 'convergence' avait soulevé des illusions. De nouveaux besoins s'expriment chez les particuliers, de nouveaux acteurs apparaissent, comme les Chinois, au prix d'un recul des anciens. L'opérateur historique peine, des nouveaux comme Free et d'autres apparaissent. Va-t-on vers une reconcentration ou vers de nouvelles libéralisations ?

Le président, après ces deux brillants exposés, propose une première discussion.

Discussion

J. Bellec s'interroge sur l'expansion à l'étranger des opérateurs historiques. **P. Musso** rappelle que c'est la mise en concurrence des opérateurs qui a entraîné en compensation le recours à l'étranger. Depuis que l'ITT était sortie du secteur, les Etats-Unis avaient besoin de reprises à l'étranger.

P. Musso ajoute une critique du récit d'E. Cohen parce qu'il y a peu de nouveaux acteurs qui survivent, chez les opérateurs comme chez les équipementiers, à l'exception de Cisco qui agit dans le logiciel. D'autres sont venus, puis ont disparu rapidement. **E. Cohen** répond que l'ATT a fait un choix dramatique entraînant son éclatement, ce qui explique la suite. **P. Musso** ajoute que les conseillers d'ATT ont adopté la même ligne dès l'origine. En fait le processus de dérégulation américain a commencé dès 1949, avant la numérisation, et il s'est prolongé jusqu'aux années 1980.

E. Cohen rappelle que libéralisation et la privatisation ont entraîné vers l'étranger pour conserver une croissance. Pour France Télécom, les premiers choix vers l'Amérique du Sud étaient pertinents. La période ultérieure de M. Bon est beaucoup plus critiquable, parce que non nécessaire et à cause de ses modalités. Elle a rendu difficile la présence de l'opérateur dans la période ultérieure de croissance. **P. Flichy** ajoute que les entreprises publiques doivent limiter leurs interventions à l'étranger pour demeurer dans le domaine du raisonnable.

A. Giraud rappelle que la dérégulation aux Etats-Unis a été anticonstitutionnelle et **P. Musso** ajoute que cela est l'un des paradoxes de la discussion entre le recours à des lois ou à des règlements.

C. Rozmaryn n'oublie pas que le développement de la communication sur Internet a été la conséquence de la dérégulation. Il n'omet pas non plus les effets de celle-ci sur l'industrie. Ainsi Alcatel, après l'échec de son action vers les entreprises, a dû faire évoluer ses technologies, non plus vers les opérateurs, mais vers les utilisateurs et les terminaux. **E. Cohen** y voit une révolution technologique, avec un rôle de la finance et de l'innovation dans ce que Schumpeter appelait « *une destruction créatrice* ». **P. Musso** pense difficile de distinguer ce qui vient de la finance et ce qui vient de la technologie. La rencontre des télécoms et de l'informatique est ancienne et remonte aux premiers 'paquets' dans les années 1950. Aux Etats-Unis la dérégulation a précédé la numérisation, contrairement à l'Europe, et de là vient sa faiblesse.

J-M. Gaveau s'interroge sur l'efficacité sociale de la dérégulation, alors qu'il lui semble que la mutation technologique s'est accompagnée d'un processus antisocial. Les télécoms ont servi de champ d'expérience pour les autres secteurs, énergie et transport, sans même avoir tiré des leçons de la première et de son bilan social négatif. On a aussi manqué d'attention à la R&D antérieure, comme si innovation et R&D étaient identiques. **E. Cohen** répond sur le bilan social où il faut aussi tenir compte des progrès réalisés dans les industries de l'intelligence et de la connaissance dans le bilan global. Par exemple, il y a eu des gains en qualité de l'emploi. Dans toute restructuration, il y a des gagnants et des perdants. Il faut tirer des leçons de ce bilan dans la dérégulation de l'énergie, par exemple dans la séparation des réseaux et des services. En ce qui concerne la différence entre recherche et innovation, E. Cohen note surtout la rapidité des innovations, qui ne sont pas limitées à France Télécom.

Le président arrête là cette première discussion et donne la parole à l'orateur suivant.